

COMMUNIQUÉ DE PRESSE, DÉPARTEMENT, ROUTES — LE DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE S'ENGAGE EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE DE SES AGENTS

1 DOCUMENT - Publié le 15 octobre 2021



Communiqué de presse - charte sécurité routière (15/10/2021).pdf

PDF-572.16 Ko

 TÉLÉCHARGEMENT

Jean-François Parigi, président du Département et Lionel Beffre, préfet de Seine-et-Marne, ont signé jeudi 14 octobre, à l'Hôtel du Département, la Charte d'Engagement « 7 engagements pour une route plus sûre ».

Cette charte a pour objectif de renforcer la sécurité des déplacements professionnels à l'heure où les accidents de la route sont la première cause de mortalité liée au travail. En signant cette charte, le Département de Seine-et-Marne s'engage à œuvrer activement en faveur de la sécurité routière auprès de ses 5 000 agents.

Les 7 engagements :

1. limiter aux cas d'urgence les conversations téléphoniques : déploiement de l'application « Mode conduite » sur les smartphones professionnels des agents ;
2. prescrire la sobriété sur la route ;
3. exiger le port de la ceinture ;
4. refuser le dépassement des vitesses autorisées : le temps de trajet pour se rendre en réunion ou rendez-vous professionnel est prévu dans les agendas Outlook ;
5. intégrer des moments de repos dans le calcul des temps de trajet :
 1. *développement de la visio-conférence pour faciliter les réunions à distance,*
 2. *mise en place du télétravail,*
 3. *favoriser le covoiturage, etc.*
6. favoriser la formation à la sécurité routière : sensibilisation lors de la journée de l'agent, formation éco-conduite à développer ;
7. encourager les conducteurs de deux-roues à mieux s'équiper.

« Je me réjouis de la signature de cette charte qui agit en faveur de la sécurité routière des agents du Département et de la Préfecture de Seine-et-Marne. Cette initiative vient compléter le rôle du Département en matière d

e sécurisation des routes départementales », déclare Jean-François Parigi, président du Département de Seine-et-Marne.

Contacts presse :

- Anne-Laure Boinnard – 06 79 38 52 96 – anne-laure.boinnard@departement77.fr
- Pauline Maingre – 06 72 84 70 49 – pauline.maingre@departement77.fr